



LA UNE

SECOURS

Les ambulanciers pourront-ils tout assumer ?

Les ambulanciers se demandent s'ils pourront transporter leurs patients durant les Jeux olympiques et pendant le passage de la flamme olympique. Car pour l'instant, rien ne semble prêt sur le plan sanitaire.

LE CONTEXTE

• **A compter du 26 juillet**, la France, et même au-delà, va vivre au rythme des Jeux olympiques. Mais tout le monde n'attend pas cette date dans l'impatience et la liesse

• **Les ambulanciers**, par exemple, aimeraient savoir à quelle sauce ils vont être mangés, s'ils vont devoir suppléer des pompiers partis renforcer leurs collègues d'Ile-de-France. Et si le passage de la flamme olympique, va provoquer des perturbations sur la route pour aller récupérer leurs patients

• **Côté réponses**, c'est pour l'instant silence radio

LAURENT GEUMETZ

Leur inquiétude grandit de semaine en semaine. Mais pour les ambulanciers, elle n'est pas liée à l'organisation sanitaire autour des Jeux olympiques. « Mais plutôt à la non-organisation sanitaire », éructe Florent Vasseur, président de la CNSA, la Chambre nationale des services d'ambulances pour le Pas-de-Calais. Avec l'ensemble de la profession, avec les instances nationales, il milite et réclame des éléments tangibles face à un événement qui arrive à très

SECOURS : QUI FAIT QUOI ?

L'organisation sanitaire en matière de prise en charge des secours est parfaitement claire et cadrée, comme le détaille Florent Vasseur, représentant départemental de la profession. Un appel au 15, ou au 18, aboutit à un médecin régulateur qui va avoir, pour schématiser, quatre réponses : la victime peut attendre et elle sera invitée à consulter plus tard ; ou l'urgence est vitale et provoque le départ du SAMU ou d'un SMUR ; ou elle nécessite une intervention moins urgente : ce sera les pompiers sur la voie publique, ou éventuellement une ambulance pour une prise en charge à domicile. Comme le souligne Florent Vasseur, ce cas général peut toujours s'adapter à des situations particulières, ou en cas de zone blanche, non couverte par l'ambulance.

grands pas.

LE CALAISIS SOUS TRÈS HAUTE SURVEILLANCE

En pratique, ce sont les missions qui attendent – peut-être – la profession qui provoquent l'ire des ambulanciers. Ils risquent d'être confrontés d'une part à une explosion de l'activité, d'autre part à de vraies perturbations sur les routes.

« Est-ce que la profession doit anticiper en commençant à refuser les demandes de congés d'été ? »

Florent Vasseur, président de la CNSA

« On imagine la situation suivante, complète Florent Vasseur. En Ile-de-France, il va y avoir une activité énorme que les sapeurs-pompiers ne vont pas pouvoir assumer car ils ne seront pas assez nombreux. Alors, que vont faire les préfets ? Réquisitionner ailleurs, dans notre région, dans le Pas-de-Calais. Et c'est là que le bât blesse. Même si, une fois encore, le problème est général, national. »

Aujourd'hui, les missions entre équipes de secours sont parfaitement réparties et chacun sait qu'il a à faire (voir l'encadré). Le dérou-

O

Sur le secteur du Calaisis, la Chambre nationale des services d'ambulances ne dénombre aucune zone blanche, des zones non couvertes par un service d'ambulances

lement des Jeux olympiques va bousculer les choses. « Nous sommes heureusement sur un secteur où les choses se passent de manière correcte en matière de couverture, reprend le représentant professionnel. Sur le Calaisis, par exemple, il n'y a pas aujourd'hui de zone blanche, autrement dit de zones non couvertes par les sociétés d'ambulances faute de moyens ou d'agrément. Ce n'est pas le cas plus au sud, sur les territoires de Fruges et Hucqueliers, par exemple. »

Dans ce contexte, les sociétés d'ambulances se posent déjà une question très concrète : comment organiser les plannings estivaux, et comment réagir face aux demandes de congés qui commencent déjà à arriver ? « On n'en sait strictement rien. », soupire-t-il. Entre l'accord pur et simple face à ces demandes, le refus pour cause de potentielle suractivité ou la préparation d'embauches ponctuelles, le casse-tête est total.

LE PASSAGE DE LA FLAMME INQUIÈTE AUSSI

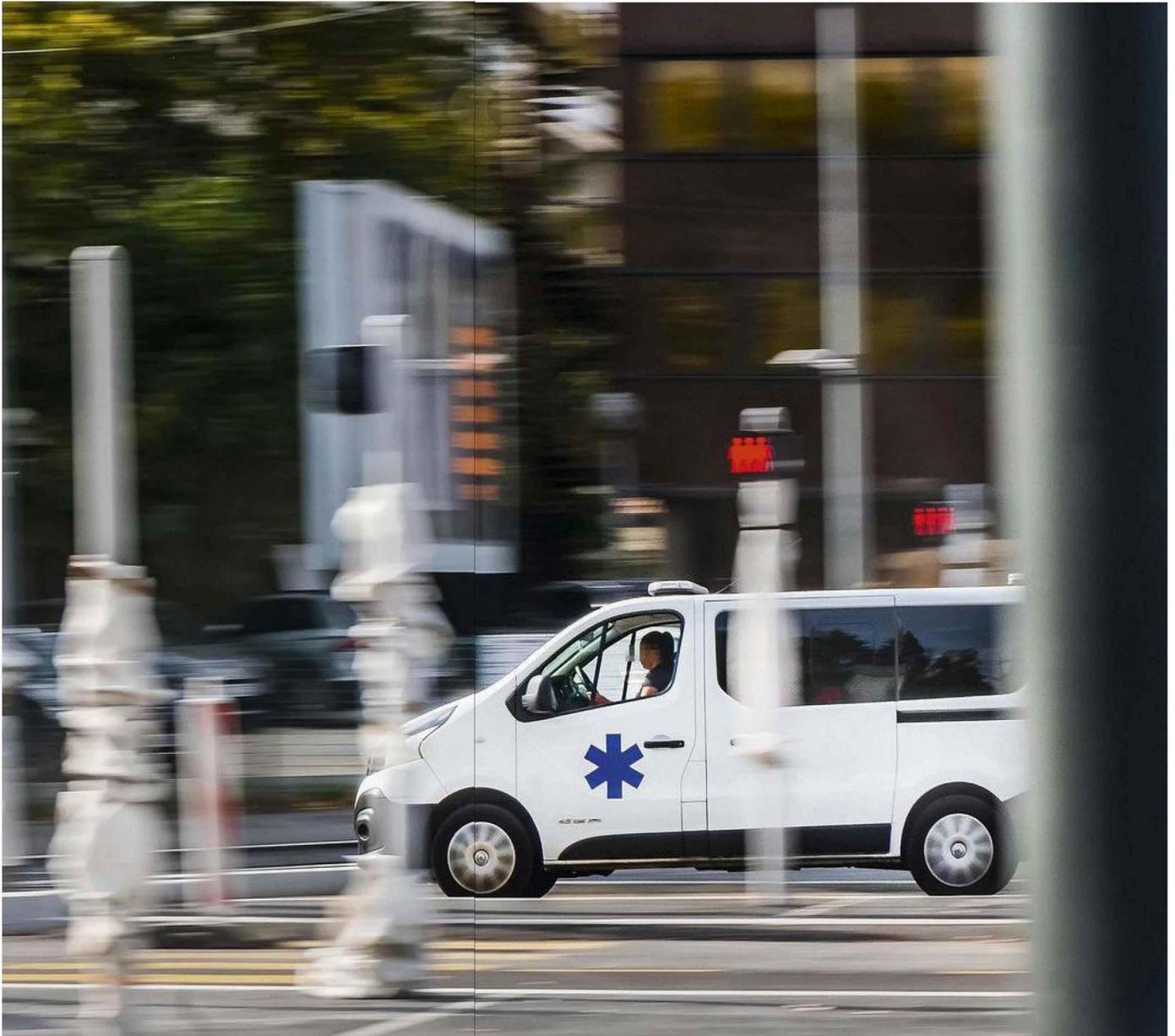
Que les Jeux olympiques entraînent une grande concentration de public est une chose. Mais avant le début de la moindre épreuve, le passage de la flamme va aussi avoir des conséquences sur la profession. Et il est prévu qu'elle passe par Calais.

« Et une fois encore, pas d'information sur ce sujet, déplore Florent Vasseur. Sincèrement, je ne pense pas que l'on soit des professionnels mobilisés sur ce parcours, ce sera sans doute une mission confiée à la

Protection civile ou à la Croix-Rouge, Une fois encore, on ne peut que supputer... Mais nous avons besoin d'avoir des informations sur les restrictions de circulation, pour savoir où on ne pourra pas accéder et à quel moment. Car nous, nous avons quand même toujours nos patients à prendre en charge.» À titre de comparaison, la flamme est attendue à Calais deux ans quasiment jour pour jour après la venue du Tour de France. « Le Tour de France, c'est une organisation impeccable, extrêmement précise, conclut Florent Vasseur. On est informé de la

moindre interdiction de circulation. Là, ce sont les JO, un rendez-vous qui va sans doute drainer encore plus de monde. Et personne ne nous met au courant de rien. C'est inadmissible ! »

Beaucoup auront tendance à penser que les Jeux olympiques, c'est en juillet, donc dans quelques mois. Mais lorsque l'on parle d'un événement qui se joue à l'échelle du monde, le mois de juillet, c'est demain. Il reste donc très peu de temps pour aborder la question sanitaire, qui ne concerne pas que ceux qui font du sport. ■



Les ambulanciers sont très inquiets quant aux conditions d'exercice de leurs fonctions pendant les JO
(Crédit photos : Nicolas Beaumont - CNSA)